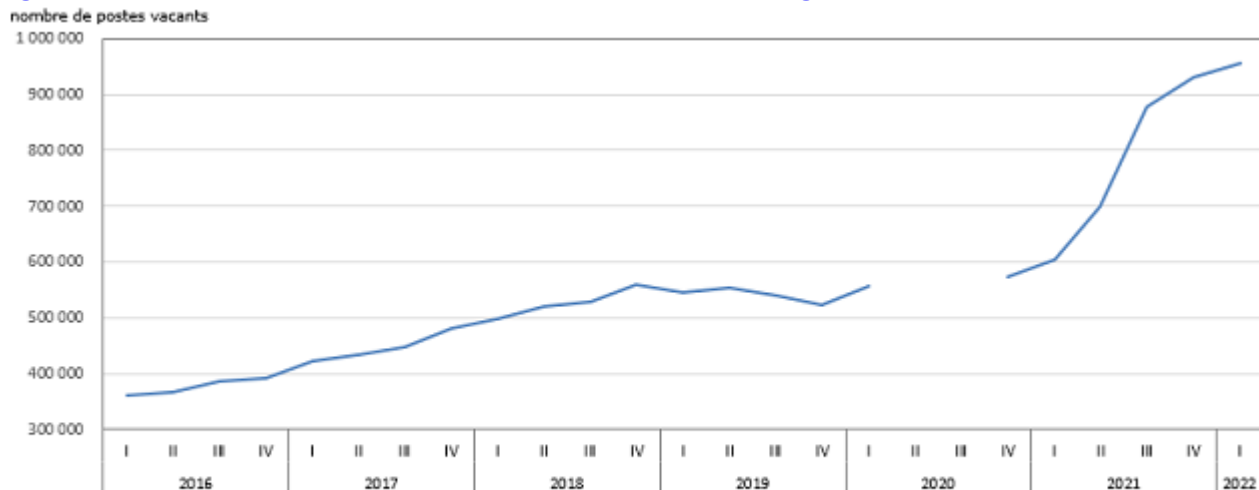


Postes vacants, premier trimestre de 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mardi 21 juin 2022

Au premier trimestre de 2022, le nombre de postes vacants a atteint 957 500, ce qui représente le nombre trimestriel le plus élevé jamais enregistré. Pendant que les employeurs continuaient à faire face à un marché du travail de plus en plus tendu, le nombre de postes vacants était en hausse de 2,7 % (+24 900) par rapport au sommet observé au quatrième trimestre de 2021, et en hausse de 72,3 % (+401 900) par rapport au premier trimestre de 2020 (les indicateurs clés de l'Enquête trimestrielle sur les postes vacants et les salaires sont maintenant accessibles sur une base désaisonnalisée).

Infographie 1 – Le nombre de postes vacants continue d'augmenter au premier trimestre de 2022



Note(s) : La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue pour les deuxième et troisième trimestres de 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas offertes.

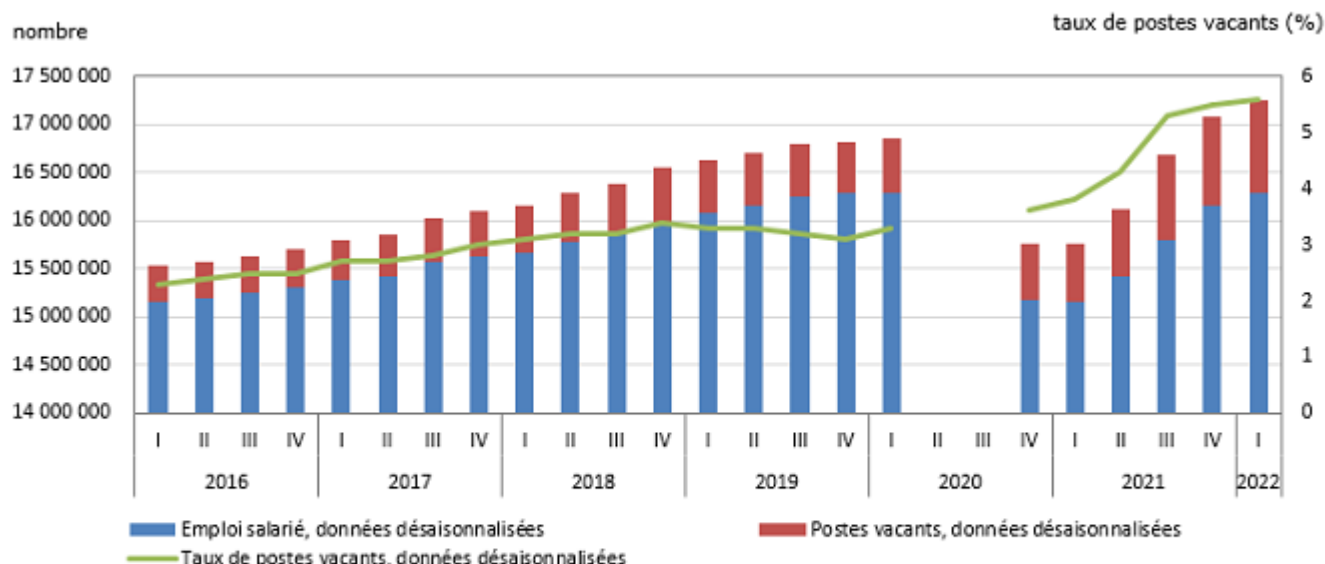
Les données sont désaisonnalisées.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0400-01.

Le taux de postes vacants — qui permet de mesurer le nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande totale de main-d'œuvre (postes occupés et vacants) — s'est établi à 5,6 % au premier trimestre de 2022. Le taux de postes vacants suit une tendance à la hausse depuis le premier trimestre de 2016. Il a augmenté de façon marquée pour passer de 3,8 % au premier trimestre de 2021 à 5,3 % au troisième trimestre de la même année. Cette croissance est principalement attribuable à la hausse du nombre de postes vacants (+45,3 %), tandis que l'emploi salarié a diminué de 3,0 % du premier trimestre au troisième trimestre de 2021. Depuis, le taux de postes vacants a poursuivi sa progression, mais à un rythme plus lent, du fait de la reprise de l'emploi salarié, et il a atteint 5,5 % au quatrième trimestre de 2021 et 5,6 % au premier trimestre de 2022.



Infographie 2 – La demande de main-d'œuvre se remet de la pandémie de COVID-19 alors que le nombre de postes vacants augmente



Note(s) : La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue pour les deuxième et troisième trimestres de 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas offertes. Les données sont désaisonnalisées.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0400-01.

Le nombre de postes vacants atteint un nouveau sommet dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale

La demande élevée de main-d'œuvre dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, intensifiée par la pandémie de COVID-19, a continué de faire augmenter le nombre de postes vacants dans ce secteur au premier trimestre de 2022. Le nombre de postes vacants a atteint un nouveau record de 136 800, en hausse de 5,0 % (+6 600) par rapport au sommet enregistré au quatrième trimestre de 2021. Comparativement au premier trimestre de 2020, le nombre de postes vacants s'est accru de 90,9 % (+65 100) au premier trimestre de 2022 (données désaisonnalisées). Dans les professions de la santé, les hausses du nombre de postes vacants qui ont touché les aides-infirmiers/aides-infirmières, les aides-soignants/aides-soignantes et les préposés/préposées aux bénéficiaires (+84,2 % pour atteindre 21 900); les infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées (+77,8 % pour atteindre 22 900), ainsi que les infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires (+166,0 % pour atteindre 11 300), ont été à l'origine de 67,7 % du total des postes vacants (données non désaisonnalisées).

Le secteur de la construction enregistre un nombre record de postes vacants

Sur une base désaisonnalisée, les employeurs du secteur de la construction cherchaient activement à doter 81 500 postes vacants au premier trimestre de 2022, en hausse de 7,1 % (+5 400) par rapport au quatrième trimestre de 2021, et il s'agit de plus du double du nombre (38 800) observé au premier trimestre de 2020. Comparativement à deux ans plus tôt, les augmentations marquées du nombre de postes vacants dans le secteur de la construction au premier trimestre de 2022 étaient réparties entre de nombreuses professions, dont les aides de soutien des métiers et les manœuvres en construction (+97 %; +8 800) et les charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières (+149,1 %; +6 600) (données non désaisonnalisées).

Au premier trimestre de 2022, la demande totale de main-d'œuvre dans le secteur a progressé de 9,3 % (+100 900) par rapport au premier trimestre de 2020, et l'emploi salarié s'est accru de 5,5 % (+58 100) depuis ce moment-là.

Baisse récente du nombre de postes vacants dans le secteur des services d'hébergement et de restauration

D'un trimestre à l'autre, le nombre de postes vacants dans le secteur des services d'hébergement et de restauration a diminué de 12,2 % (-18 500) pour s'établir à 133 800 au premier trimestre de 2022, mais il était en hausse de 88,0 % (+62 600) par rapport au premier trimestre de 2020 (données désaisonnalisées). Le sous-secteur des services de restauration et des débits de boissons a été à l'origine de 92,4 % de la hausse globale du nombre de postes vacants observée dans le secteur au premier trimestre de 2022, et l'augmentation a coïncidé avec l'assouplissement des restrictions de santé publique liées à la COVID-19 au cours de la deuxième moitié du trimestre (données non désaisonnalisées).

Même si le secteur a enregistré l'une des augmentations les plus marquées du nombre de postes vacants depuis le premier trimestre de 2020, la demande totale de main-d'œuvre au premier trimestre de 2022 a été inférieure de 10,8 % (-152 800) au niveau observé au premier trimestre de 2020.

Le nombre de postes vacants continue d'atteindre de nouveaux records dans les secteurs de la fabrication et du commerce de détail

Le nombre de postes vacants a atteint un sommet de 87 400 dans le secteur de la fabrication au premier trimestre de 2022, en hausse de 5,3 % (+4 400) par rapport au niveau record enregistré au quatrième trimestre de 2021 et en hausse de 93,6 % (+42 300) par rapport au premier trimestre de 2020 (données désaisonnalisées). Dans l'ensemble des sous-secteurs, ce sont ceux de la fabrication d'aliments (+81,8 %; +6 800) et de la fabrication de produits métalliques (+115,7 %; +6 100) qui ont enregistré les plus fortes augmentations (données non désaisonnalisées).

Dans le secteur du commerce de détail, le nombre de postes vacants s'est établi à 114 600 au premier trimestre de 2022, en hausse de 12,8 % (+13 000) par rapport au sommet atteint au quatrième trimestre de 2021, et en hausse de 68,5 % (+46 600) par rapport au niveau observé au premier trimestre de 2020 (données désaisonnalisées). Les sous-secteurs des magasins d'alimentation (+93,2 %; +10 300) et des magasins de marchandises diverses (+102,3 %; +4 700) ont affiché des hausses du nombre de postes vacants (données non désaisonnalisées).

Le nombre de postes vacants varie peu dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques

Les employeurs du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques cherchaient à doter un total de 68 800 postes vacants au premier trimestre de 2022, soit à peu près le même nombre que le record atteint au quatrième trimestre de 2021, mais en hausse de 65,2 % (+27 100) par rapport au premier trimestre de 2020 (données désaisonnalisées). Le nombre de postes vacants de professionnels/professionnelles en informatique, dont la grande majorité se trouve habituellement dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, a augmenté de 68,3 % (+13 200) par rapport au premier trimestre de 2020 (données non désaisonnalisées).

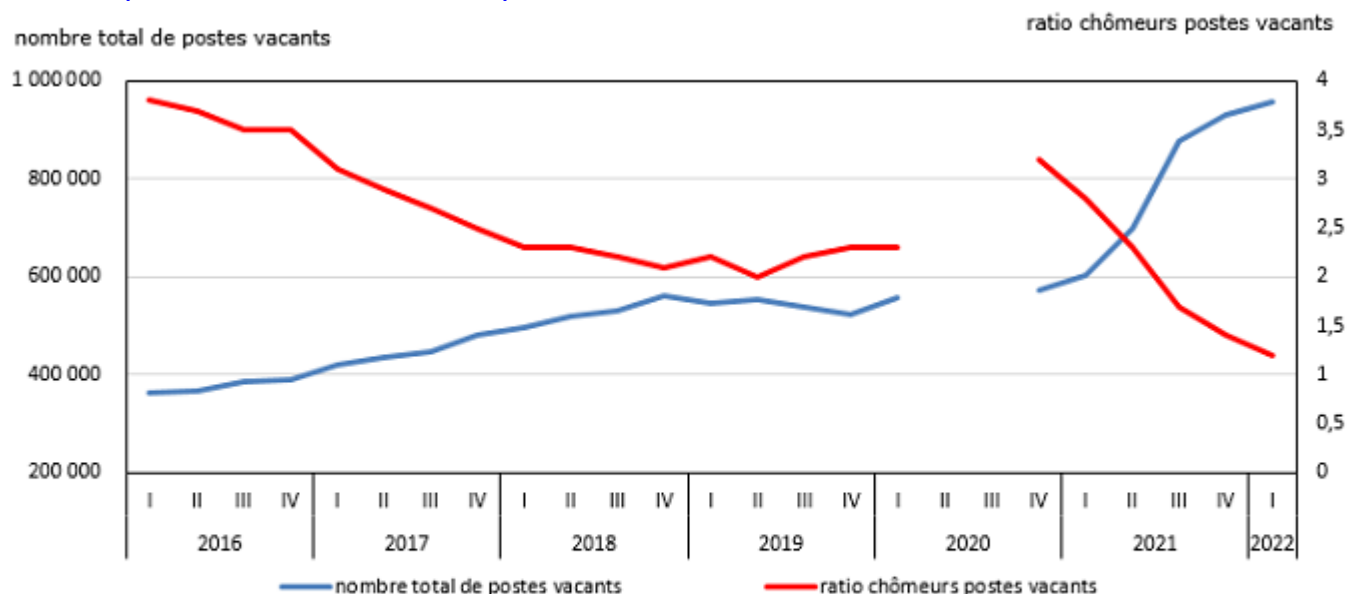
Le bassin de chômeurs diminue à mesure que le nombre de postes vacants augmente

À l'échelle nationale, le ratio chômeurs-postes vacants s'est établi à 1,2 au premier trimestre de 2022, en baisse par rapport au ratio de 2,3 enregistré au cours du même trimestre en 2020 ([Enquête sur la population active](#), données désaisonnalisées).

Avant la pandémie de COVID-19, le ratio chômeurs-postes vacants avait diminué pour passer d'un sommet de 3,8 au premier trimestre de 2016 à 2,3 au premier trimestre de 2020. La hausse sans précédent du nombre de chômeurs (+41,3 %; +529 300) du premier trimestre au dernier trimestre de 2020 a fait augmenter le ratio chômeurs-postes vacants, qui a atteint 3,2.

Un an plus tard, au quatrième trimestre de 2021, le nombre de chômeurs a diminué de 513 900. Alors que les employeurs étaient aux prises avec les défis liés à l'augmentation du nombre de postes vacants, le bassin de chômeurs qui auraient pu pourvoir ces postes a continué de diminuer, et de nouvelles baisses du nombre de chômeurs (-21,2 %; -295 500) ont été observées d'octobre 2021 à mars 2022. Selon les résultats de l'Enquête sur la population active (EPA), le taux de chômage a atteint un creux record de 5,3 % en mars 2022, puis il a diminué de nouveau pour atteindre un nouveau creux record de 5,1 % en mai 2022. Le ratio chômeurs-postes vacants a donc affiché un recul pour s'établir à 1,2 au premier trimestre de 2022, ce qui représente moins de la moitié du niveau enregistré au premier trimestre de 2021 (2,8).

Infographie 3 – Le ratio chômeurs-postes vacants diminue à mesure que le marché du travail se resserre (données désaisonnalisées)



Note(s) : La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue pour les deuxième et troisième trimestres de 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas offertes. Les données sont désaisonnalisées.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0400-01; Enquête sur la population active (3701), tableau 14-10-0287-01.

L'augmentation du nombre de postes vacants et la diminution de l'offre de travailleurs potentiels posent des défis liés à l'embauche

En raison en partie de la diminution du bassin de chômeurs, les employeurs ont été confrontés à des défis considérables en ce qui a trait à l'embauche durant le premier trimestre de 2022; on comptait 33,6 nouveaux employés (mesurés au moyen de l'EPA) pour chaque tranche de 100 postes vacants (mesurés au moyen de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires). À titre de comparaison, le ratio nouveaux employés-postes vacants était de 47,8 au premier trimestre de 2021 et de 81,1 au cours du premier trimestre de 2016, lorsque des données comparables ont commencé à être produites. Conformément à ces constatations, les récents résultats de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises (menée du 4 janvier au 7 février 2022) ont révélé que le recrutement d'employés qualifiés était considéré comme un obstacle par près des deux cinquièmes (38,5 %) des entreprises, tandis que le maintien en poste d'employés qualifiés était considéré comme un obstacle pour 30,4 % des entreprises.

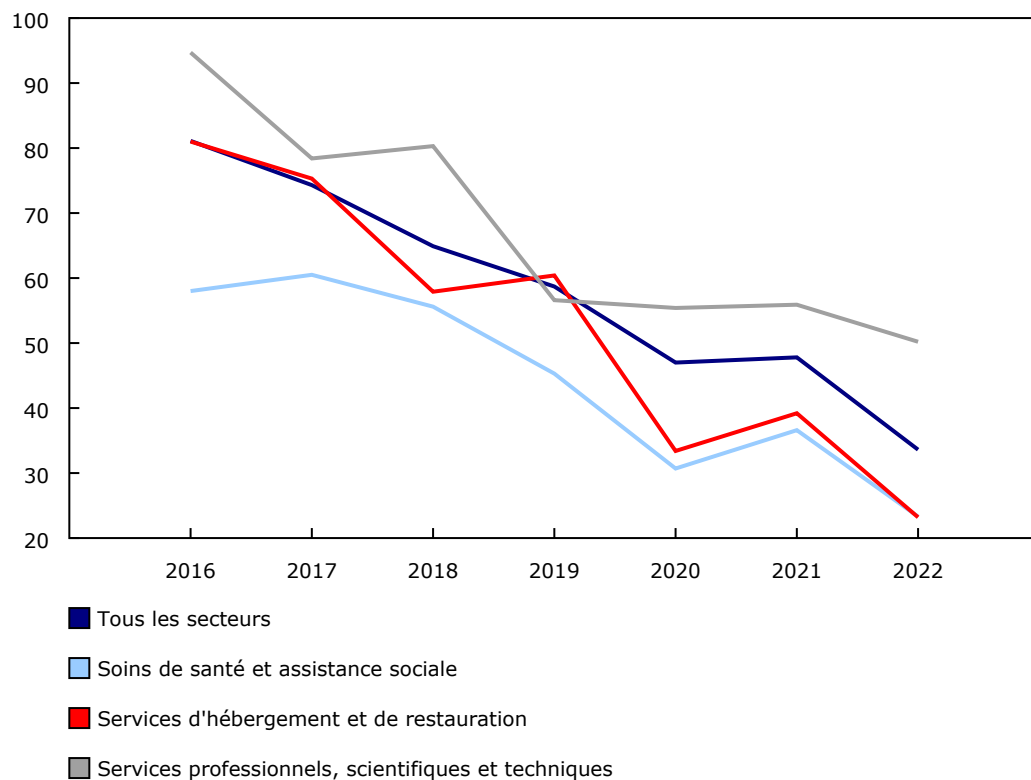
La capacité des employeurs à pourvoir les postes vacants est influencée par un certain nombre de facteurs, dont les variations d'un secteur à l'autre en ce qui a trait à l'offre de travailleurs potentiels. Les secteurs où le ratio nouveaux employés-postes vacants était particulièrement faible au premier trimestre de 2022 comprenaient ceux

des services d'hébergement et de restauration (23,2 comparativement à 81,0 au premier trimestre de 2016), des soins de santé et de l'assistance sociale (23,3 comparativement à 58,0 en 2016) et des services professionnels, scientifiques et techniques (50,2 comparativement à 94,7 au premier trimestre de 2016) (les données utilisées dans cette section ne sont pas désaisonnalisées).

Graphique 1

Le nombre de nouveaux employés diminue en proportion du nombre de postes vacants depuis le premier trimestre de 2016

nouvelles embauches en proportion des postes vacants (%)



Note(s) : Les nouvelles embauches en proportion des postes vacants sont indiquées pour le premier trimestre de chaque année.
Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217).

Les salaires offerts augmentent davantage que l'Indice des prix à la consommation dans plus de la moitié des grands groupes de professions

Face à l'augmentation du nombre de postes vacants et à la concurrence dans un contexte d'offre limitée de travailleurs, certains employeurs peuvent réagir en augmentant les salaires offerts pour les postes vacants. Par ailleurs, certains employeurs peuvent être contraints d'augmenter les salaires offerts en raison de la nature de leur modèle d'affaires. Dans tous les secteurs, les salaires offerts étaient en hausse de 2,5 % d'une année à l'autre au premier trimestre de 2022. À titre de comparaison, l'Indice des prix à la consommation (IPC) a enregistré une hausse de 5,8 % au cours de la même période et le salaire horaire moyen de tous les employés (mesuré au moyen de l'EPA) a augmenté de 3,0 %.

Les secteurs où des hausses particulièrement élevées des salaires offerts ont été enregistrées du premier trimestre de 2021 au premier trimestre de 2022 comprenaient ceux du commerce de gros (+9,4 % pour atteindre 26,10 \$), du transport et de l'entreposage (+8,0 % pour atteindre 24,25 \$), de la construction (+6,6 % pour atteindre 27,50 \$),

et de la fabrication (+6,6 % pour atteindre 23,45 \$). À titre de comparaison, les secteurs où les salaires offerts ont enregistré de plus faibles variations comprenaient ceux des soins de santé et de l'assistance sociale (+2,4 % pour atteindre 25,60 \$), des services publics (+1,3 % pour atteindre 37,55 \$) et des services d'enseignement (-3,5 % pour s'établir à 27,30 \$).

Par rapport à un an plus tôt, l'augmentation du salaire horaire moyen offert a égalé ou dépassé la hausse de l'IPC dans 23 des 40 grands groupes de la Classification nationale des professions, lesquels représentaient 52,2 % du total des postes vacants (les données utilisées dans cette section ne sont pas désaisonnalisées).

Les salaires de réserve dépassent les salaires offerts dans certains secteurs avec des taux de postes vacants élevés

La capacité des employeurs à attirer de nouveaux employés est influencée par de nombreux facteurs, y compris la mesure dans laquelle les salaires et les avantages non salariaux (par exemple le régime de pension d'employeur, l'assurance médicale et les congés payés) associés aux postes vacants correspondent aux attentes des chercheurs d'emplois.

En février et en mars 2022, l'EPA a permis de recueillir des données sur les salaires de réserve, ou le salaire horaire minimum que les chercheurs d'emplois sont prêts à accepter pour un poste. L'absence de correspondance entre les attentes des travailleurs et les salaires offerts pour les postes vacants contribue peut-être au niveau élevé de postes vacants.

Les secteurs où les salaires moyens offerts étaient plus faibles que les salaires de réserve moyens au premier trimestre de 2022 comprenaient ceux du commerce de détail (salaire moyen offert inférieur de 22,4 % au salaire de réserve moyen), des services d'hébergement et de restauration (-15,8 %) et de la construction (-7,0 %) (les données sur les salaires de réserve de l'EPA et sur les salaires offerts de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires ne sont pas désaisonnalisées).

Dans de nombreux secteurs, les postes vacants peuvent être attribuables à une pénurie de travailleurs hautement spécialisés, plutôt qu'à l'absence de correspondance entre les salaires offerts et les salaires de réserve. Dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, par exemple, les postes vacants étaient en hausse de 37,3 % d'une année à l'autre au premier trimestre de 2022, même si les salaires moyens offerts étaient supérieurs de 8,9 % au salaire de réserve moyen au cours du trimestre.

Les marchés du travail sont plus tendus au Québec et en Colombie-Britannique

Sur une base désaisonnalisée, le nombre de postes vacants a augmenté du quatrième trimestre de 2021 au premier trimestre de 2022 à Terre-Neuve-et-Labrador (+12,6 % pour atteindre 8 500), au Nouveau-Brunswick (+8,7 % pour atteindre 16 300), au Manitoba (+5,1 % pour atteindre 27 700) et en Ontario (+3,1 % pour atteindre 359 000). En revanche, il a peu varié dans les autres provinces. D'un trimestre à l'autre, les plus fortes hausses proportionnelles du nombre de postes vacants au premier trimestre de 2022 ont été enregistrées à Cariboo (+26,3 % pour atteindre 5 100), en Colombie-Britannique, ainsi qu'à Moncton-Richibucto (+24,3 % pour atteindre 6 200), au Nouveau-Brunswick.

Comparativement au premier trimestre de 2020, le nombre de postes vacants était en hausse de 72,3 % à l'échelle nationale au premier trimestre de 2022, et les augmentations proportionnelles les plus marquées à l'échelle provinciale ont été enregistrées en Alberta (+80,8 % pour atteindre 95 200) et en Ontario (+80,2 % pour atteindre 359 000). Proportionnellement, les augmentations les plus marquées dans les régions économiques ont été enregistrées dans le Sud-Est (+253,1 % pour atteindre 2 600) ainsi que dans le Centre-Sud et le Centre-Nord (+154,3 % pour atteindre 2 400), au Manitoba, et à Muskoka-Kawartha (+147,9 % pour atteindre 10 800), en Ontario.

Le ratio chômeurs-postes vacants a aussi varié d'une province à l'autre. Alors qu'il y avait moins d'un chômeur pour chaque poste vacant au Québec (0,9) et en Colombie-Britannique (0,9), il y avait près de quatre chômeurs pour chaque poste vacant à Terre-Neuve-et-Labrador (3,8). Un ratio plus faible indique un marché du travail plus tendu et de possibles pénuries de main-d'œuvre.

Prochaine diffusion

Les données d'avril 2022 de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) seront diffusées le 24 juin 2022. Les résultats de l'EPVS pour le deuxième trimestre de 2022 (avril à juin), qui continueront de nous éclairer sur les postes vacants selon le sous-secteur, sur les postes vacants selon la profession et sur les salaires offerts seront diffusés le 20 septembre 2022.

Note aux lecteurs

L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) fournit des données exhaustives sur les postes vacants et les salaires offerts selon le secteur d'activité et la profession détaillée pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques. Les données sur les postes vacants et les salaires offerts sont diffusées trimestriellement.

Les estimations selon le secteur sont fondées sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017. Les estimations selon la région géographique sont fondées sur la Classification géographique type de 2016. Les estimations selon la profession correspondent à la version 1.3 de la Classification nationale des professions (CNP) de 2016. La CNP est une structure hiérarchique à quatre niveaux de groupes de professions comportant des niveaux successifs de désagrégation. La structure est la suivante : 1) 10 grandes catégories professionnelles (CNP à un chiffre); 2) 40 grands groupes (CNP à deux chiffres); 3) 140 groupes intermédiaires (CNP à trois chiffres); 4) 500 groupes de base (CNP à quatre chiffres).

En raison de la pandémie de COVID-19, la collecte des données de l'EPVS a été suspendue pour les deuxième et troisième trimestres de 2020.

En janvier 2020, un nouveau questionnaire électronique a été mis en place. Les modifications mineures apportées au contenu sont documentées dans le plus récent Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Depuis la période de référence d'octobre 2020, des estimations mensuelles provisoires de l'EPVS sont diffusées chaque mois en même temps que la diffusion des données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures travaillées. Ces estimations fournissent des renseignements sur le nombre et le taux de postes vacants selon la province et selon le secteur d'activité.

La population cible de l'enquête comprend tous les emplacements commerciaux au Canada, à l'exclusion de ceux dont l'activité principale relève des secteurs des organismes religieux et des ménages privés. Les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales, ainsi que les organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux sont également exclus de l'enquête.

Des données trimestrielles désaisonnalisées sur les postes vacants sont utilisées pour la première fois dans ce communiqué et sont accessibles en ligne (tableaux 14-10-0398-01, 14-10-0399-01 et 14-10-0400-01). Les analyses des niveaux et des taux de postes vacants par secteur (10 grands groupes de secteurs industriels), CNP à un chiffre (10 grandes catégories professionnelles), province et région économique sont basées sur des données désaisonnalisées. Néanmoins, les analyses des niveaux et des taux de postes vacants par sous-secteur, CNP à deux chiffres, CNP à trois chiffres et CNP à quatre chiffres, sont basées sur des données non désaisonnalisées.

Au moyen d'une question complémentaire incluse dans l'EPA de février et de mars 2022, on a demandé aux personnes à la recherche d'un emploi, aux personnes mises à pied temporairement ou à celles souhaitant travailler quel était le salaire le plus bas qu'elles seraient prêtes à accepter si elles trouvaient un emploi convenable. Le salaire horaire le plus bas qu'elles seraient prêtes à accepter est calculé selon l'emploi recherché (temps plein ou temps partiel). Si le répondant a indiqué qu'il accepterait de travailler au salaire minimum, le taux de salaire minimum pour adulte de leur province de résidence était utilisé. Les estimations présentées dans ce communiqué du Quotidien concernent les personnes de 18 à 64 ans, qui ne sont pas membres à temps plein des forces armées, et reflètent la moyenne des mois de février et de mars 2022.

La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %.

Prochaine diffusion

Les données sur les postes vacants de l'EPVS pour le deuxième trimestre de 2022 seront diffusées le 20 septembre 2022.

Correction

Notez que le ratio chômeurs-postes vacants (données désaisonnalisées) a été corrigé le 23 Juin 2022.

Tableau 1

Les dix professions affichant les plus fortes hausses sur deux ans du nombre de postes vacants et leur salaire horaire moyen offert, premier trimestre de 2022

	Premier trimestre de 2020	Premier trimestre de 2022	Variation sur deux ans	Variation sur deux ans	Premier trimestre de 2020	Premier trimestre de 2022
	nombre de postes vacants			%	moyenne du salaire horaire offert (\$)	
Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé	27 065	60 955	33 890	125,20	13,95	15,20
Vendeurs/vendeuses - commerce de détail	21 235	35 185	13 950	65,70	14,45	15,95
Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons	8 445	18 965	10 520	124,60	12,95	14,65
Conducteurs/conductrices de camions de transport	15 370	25 560	10 190	66,30	23,30	25,55
Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	11 890	21 905	10 015	84,20	18,50	20,60
Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées	12 860	22 860	10 000	77,80	30,95	33,05
Cuisiniers/cuisinières	11 590	21 385	9 795	84,50	15,65	17,05
Travailleurs/travailleuses des services sociaux et communautaires	5 820	15 235	9 415	161,80	19,95	21,35
Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	9 065	17 860	8 795	97,00	20,10	22,15
Manutentionnaires	7 035	15 745	8 710	123,80	17,05	18,35

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0356-01.

Tableau 2
Postes vacants, taux de postes vacants, et salaires offerts selon le secteur de l'industrie,
données trimestrielles non désaisonnalisées

	Premier trimestre de 2020	Premier trimestre de 2022	Variation sur deux ans	Variation sur deux ans	Premier trimestre de 2020	Premier trimestre de 2022	Premier trimestre de 2022
	nombre de postes vacants (milliers)		niveau	%	taux de postes vacants (%)		moyenne du salaire horaire offert (\$)
Ensemble des secteurs	512,8	890,4	377,6	73,6	3,1	5,2	24,2
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	12,1	13,7	1,6	13,5	5,7	6,2	19,4
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	4,5	8,8	4,3	94,7	2,2	4,2	34,3
Services publics	2,1	2,9	0,8	37,0	1,6	2,2	37,6
Construction	34,8	72,1	37,3	107,0	3,4	6,5	27,5
Fabrication	42,1	82,7	40,6	96,6	2,6	5,2	23,5
Commerce de gros	21,9	36,1	14,2	65,1	2,6	4,3	26,1
Commerce de détail	50,4	85,7	35,4	70,2	2,4	4,1	17,9
Transport et entreposage	24,8	44,1	19,3	77,7	3,0	5,3	24,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	12,9	17,7	4,9	37,8	3,6	4,6	35,1
Finance et assurances	22,8	35,5	12,6	55,3	2,9	4,3	32,0
Services immobiliers, de location et de location à bail	7,5	11,2	3,7	49,2	2,5	3,9	25,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	42,6	69,6	27,0	63,4	4,1	5,9	34,2
Gestion de sociétés et d'entreprises	2,2	4,8	2,6	117,2	1,9	3,7	30,5
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	38,9	57,9	19,0	48,9	4,6	6,8	21,5
Services d'enseignement	15,4	23,5	8,1	52,8	1,0	1,6	27,3
Soins de santé et assistance sociale	71,0	135,6	64,5	90,8	3,3	5,8	25,6
Arts, spectacles et loisirs	11,3	15,2	3,9	34,5	3,8	6,0	19,3
Services d'hébergement et de restauration	60,3	121,7	61,4	101,8	4,4	9,9	15,9
Autres services (sauf les administrations publiques)	23,8	35,7	11,9	49,9	4,2	6,4	23,5
Administrations publiques ¹	11,4	15,9	4,5	40,0	2,2	3,0	27,8

1. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0326-01.

Tableaux disponibles : [14-10-0325-01](#), [14-10-0326-01](#), [14-10-0328-01](#), [14-10-0356-01](#) et [14-10-0398-01](#) à [14-10-0400-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5217](#).

Il est possible d'obtenir en ligne de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires dans le *Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires* ([75-514-G](#)).

Il est également possible de consulter le produit « [Indicateurs du marché du travail, selon la province, le territoire et la région économique, données non désaisonnalisées](#) » (71-607-X). Cette application Web dynamique donne accès aux indicateurs du marché du travail de Statistique Canada pour le Canada, selon la province, le territoire et la région économique, et elle permet aux utilisateurs d'obtenir un aperçu des indicateurs clés du marché du travail, de consulter le classement géographique pour chaque indicateur en utilisant une carte et un tableau interactifs ainsi que d'insérer facilement les données dans d'autres programmes.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).